PLAN STRATÉGIQUE

IEPSCF ARLON-MUSSON-ATHUS-VIRTON



BASSIN EFE
LUXEMBOURG BELGE

PÔLE ACADÉMIQUE
LIÈGE-LUXEMBOURG

IEPS
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
ARLON MUSSON ATHUS VIRTON

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

PREAMBULE

Depuis quelques années, l'IEPSF AMAV s'est engagé dans la formalisation et le déploiement d'une démarche qualité.

Les objectifs fixés étaient et sont toujours :

- respecter la conformité aux exigences et aux prescrits légaux définis dans les Décret du 16 avril 1991 et son actualisation par le biais de décrets, arrêtés royaux et circulaires d'application ;
- assurer la mise en place du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études pour ce qui est de l'enseignement supérieur organisé à l'IEPS Arlon-Musson-Athus-Virton ;
- maintenir un enseignement de qualité ;
- créer une dynamique de remise en question et d'innovation ;
- veiller à la réalisation effective des objectifs fixés, via un plan d'actions ;
- déployer les moyens nécessaires pour obtenir la plus large adhésion possible à la démarche qualité de la part de tous les usagers : étudiants, chargés de cours, entreprises et autres partenaires de convention ;
- placer les usagers au cœur des préoccupations, en faisant de l'amélioration des processus d'écoute et de suivi client une priorité de la politique qualité, au même titre que celle de la qualité de la production des services ;
- donner une image de marque de formation dynamique, sérieuse et performante.

Après 3 évaluations externes réalisées par l'AEQES, les modifications opérées dans le paysage de l'enseignement et de la formation, il est temps de redéfinir de manière pertinente les orientations stratégiques de l'Institut en tenant compte de ses spécificités. Même si la volonté avérée de l'établissement est de placer le facteur humain au centre des préoccupations et de remplir pleinement sa mission de service public, il est clair que des objectifs connexes doivent être établis dans le but de rencontrer au mieux les exigences décrétales et de s'adapter au contexte socio-économique de la région. Il est aussi important de réaffirmer à travers ce plan stratégique les spécificités de l'Enseignement de Promotion sociale qui se défini comme un opérateur de référence pour la formation tout au long de la vie.



LE CONTEXTE



L'IEPSCF AMAV se veut être un acteur de référence dans le monde de la formation tant dans le sud du bassin luxembourgeois que dans les zones limitrophes de la grande Région en utilisant les forces de l'Enseignement de Promotion sociale comme leviers de développement, à savoir :

- une proximité pédagogique nécessitant de placer l'humain au centre des préoccupations ;
- une capacité d'innovation et de création en adéquation avec l'évolution rapide de la société actuelle ;
- une attention toute particulière portée à la qualité des enseignements.



En tant qu'opérateur d'enseignement et de formation, l'Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française ARLON-MUSSON-ATHUS-VIRTON (IEPSCF-AMAV) se sent pleinement investi de la mission de mettre en œuvre **les projets éducatif et pédagogique de l'Enseignement de Promotion sociale** organisé par la Communauté française.

L'IEPSCF-AMAV poursuit une formation harmonieusement développée selon trois axes qui se complètent et s'interpénètrent :

- éduquer aux savoirs et aux compétences ;
- favoriser l'épanouissement personnel et l'acquisition d'aptitudes ;
- éduquer au sens social et au sens civique.

Il s'inscrit dans **la politique de l'éducation et de la formation du réseau de la Communauté française** qui constitue son cadre de référence. A savoir[1] :

- *promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des étudiants ;*

[1] Article 6 du Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire

- *amener tous les étudiants à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;*
- *préparer tous les étudiants à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;*
- *assurer à tous les étudiants des chances égales d'émancipation sociale*

Il fait également siennes **les finalités de l'Enseignement de Promotion sociale[2] :**

- *concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;*
- *répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.*

En outre, conformément au Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement supérieur et l'organisation académique des études, l'Institut assure les trois missions complémentaires suivantes :

- *« Offrir des cursus d'enseignement et des formations supérieures initiales et continues, correspondant aux niveaux 5 à 8 du cadre francophone des certifications, et certifier les savoirs et compétences acquis correspondants, à l'issue des cycles d'études ou par valorisation d'acquis personnels, professionnels et de formations » ;*
- *« Participer à des activités individuelles ou collectives de recherche, d'innovation ou de création, et assurer ainsi le développement, la conservation et la transmission des savoirs et du patrimoine culturel, artistique et scientifique » ;*
- *« Assurer des services à la collectivité, grâce à leur expertise pointue et leur devoir d'indépendance, à l'écoute des besoins sociétaux, en collaboration ou dialogue avec les milieux éducatifs, sociaux, culturels, économiques et politiques ».*



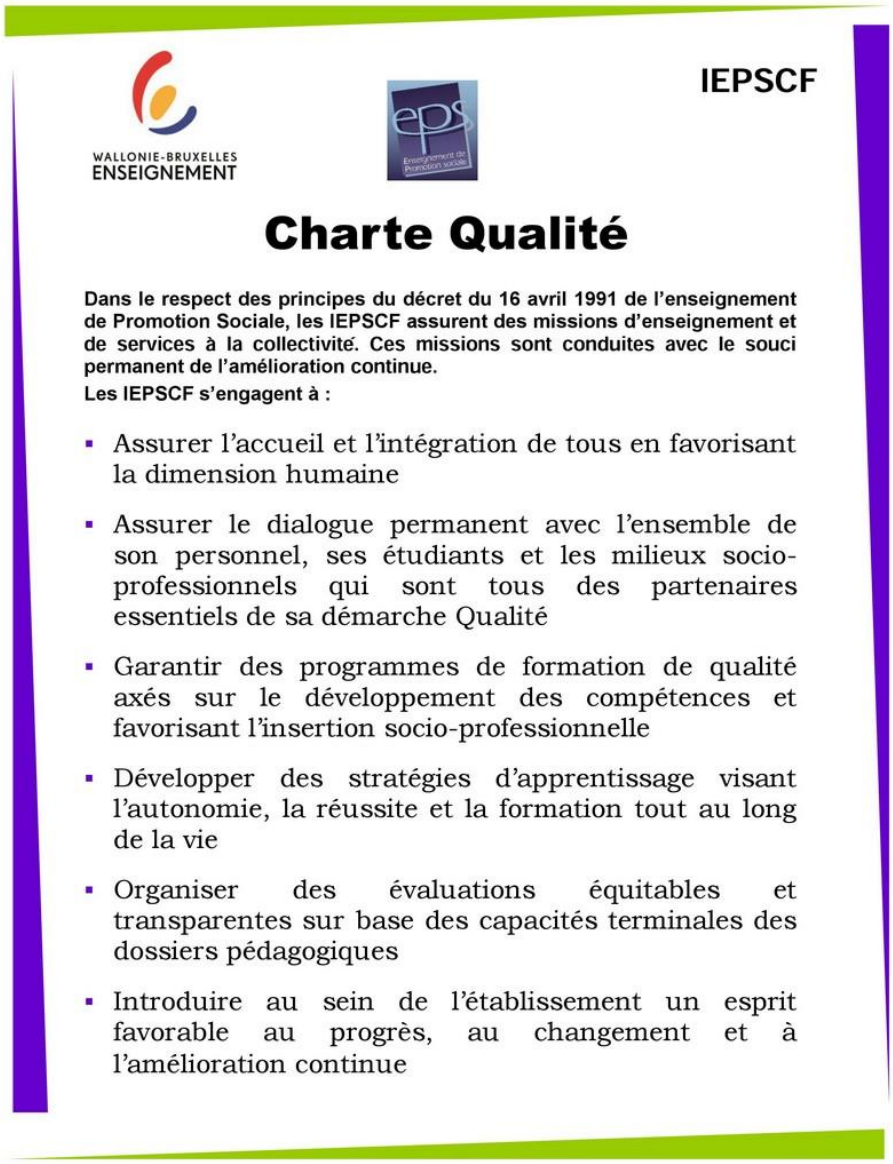
[2] Article 7du Décret du 16 avril 1991

Les valeurs portées par l'Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française ARLON-MUSSON-ATHUS-VIRTON (IEPSCF-AMAV) sont de plusieurs origines mais ces valeurs se croisent et s'interpénètrent.

a. Les valeurs portées par Wallonie-Bruxelles Enseignement



b. La charte qualité signée par les directions des instituts de Promotion sociale du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement



WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

IEPSCF

Charte Qualité

Dans le respect des principes du décret du 16 avril 1991 de l'enseignement de Promotion Sociale, les IEPSCF assurent des missions d'enseignement et de services à la collectivité. Ces missions sont conduites avec le souci permanent de l'amélioration continue.

Les IEPSCF s'engagent à :

- Assurer l'accueil et l'intégration de tous en favorisant la dimension humaine
- Assurer le dialogue permanent avec l'ensemble de son personnel, ses étudiants et les milieux socio-professionnels qui sont tous des partenaires essentiels de sa démarche Qualité
- Garantir des programmes de formation de qualité axés sur le développement des compétences et favorisant l'insertion socio-professionnelle
- Développer des stratégies d'apprentissage visant l'autonomie, la réussite et la formation tout au long de la vie
- Organiser des évaluations équitables et transparentes sur base des capacités terminales des dossiers pédagogiques
- Introduire au sein de l'établissement un esprit favorable au progrès, au changement et à l'amélioration continue

Signatures des 32 établissements

c. Les valeurs propres à l'Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française ARLON-MUSSON-ATHUS-VIRTON (IEPSCF-AMAV)

L'Institut se veut un lieu de vie empreint d'ouverture et de tolérance, de solidarité et de bien commun, où règnent le respect de la dignité humaine, le respect des spécificités de chacun (âge, expérience professionnelle, parcours individuel), le désir de justice sociale, le refus des excès totalitaires, le respect de la liberté, l'attachement à l'idéal démocratique ainsi qu'à la neutralité.

4 ANALYSE SWOT

FORCES

- Politique qualité claire, connue des parties prenantes et établie en concertation et intégrée à la culture de l'institut
- Institutionnalisation d'un système de représentation des étudiants
- Adaptation des programmes aux exigences du milieu professionnel
- Souplesse organisationnelle de l'enseignement de promotion sociale
- Clarté et transparence des informations fournies aux étudiants et aux chargés de cours
- Équipe pédagogique dans sa grande majorité compétente, motivée et à l'écoute des étudiants



FAIBLESSES

- Taux d'abandon conséquent en 1ère année
- Collaboration insuffisante avec des organismes professionnels externes
- Peu de formation continuée de la part des enseignants
- Manque de perspective d'évolution de carrière dans l'enseignement de promotion sociale
- Peu de moyens extérieurs mis à disposition de l'Institut pour mener à bien sa démarche qualité



OPPORTUNITES

- Évaluations externes menées par l'AEQES au sein de l'Institut
- Utilisation de la base de données Enora du réseau WBE
- Visites menées par le Service d'Inspection de l'Enseignement de Promotion sociale et de l'Enseignement à distance au sein de l'Institut
- Participation à l'élaboration des programmes ;
- Formations suivies par les chargés de cours experts dans le cadre de leur activité professionnelle externe à l'Institut



MENACES

- Manque de visibilité de l'enseignement de la promotion sociale
- Préjugés sur la valeur intrinsèque du diplôme délivré
- Application du Décret du 7.11.2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études qui fixe le nombre moyen de diplômés par année académique
- Obsolescence rapide de certains programmes
- Lourdeur administrative pour modifier un cursus relevant de l'enseignement supérieur
- Contraintes réglementaires et budgétaires



LE PLAN STRATEGIQUE

AXE 1
Accompagnement des étudiants

OBJECTIF 1 Mise en place de dispositifs d'orientation et d'aide à la réussite afin d'optimiser le parcours d'apprentissage de chaque étudiant.

OBJECTIF 2 Consolider les liens avec les étudiants actuels et les anciens étudiants

AXE 2
Pédagogie

OBJECTIF 1 Favoriser le développement d'outils pédagogiques en adéquation avec l'évolution technologique et les besoins des milieux socio-économiques.

OBJECTIF 2 Généraliser l'échange de bonnes pratiques et la collaboration entre les chargés de cours.

OBJECTIF 3 Soutenir la formation continue du personnel enseignant.



AXE 3
Communication



OBJECTIF 1

Développer la visibilité et la notoriété de l'IEPS AMAV et de l'Enseignement de Promotion sociale.



OBJECTIF 2

Uniformiser et formaliser les différents moyens de communication tant en interne qu'en externe.



OBJECTIF 3

Assurer un feedback par rapport aux opérations menées.



AXE 4
Partenariats



OBJECTIF 1

Créer des synergies avec les autres opérateurs de formation afin de rendre le système de formation du sud du bassin luxembourgeois le plus efficient possible.



OBJECTIF 2

Développer des partenariats avec les milieux socio-économiques afin de répondre aux fondements de l'Enseignement de Promotion sociale.



AXE 5
Gouvernance



OBJECTIF 1 Renforcement de la professionnalisation des différents acteurs.



OBJECTIF 2 Adaptation de la cartographie des processus à la réalité de terrain.

LE CADRE DE SUIVI ET D'EVALUATION

L'IEPSCF AMAV remplit sa mission selon sa vision et ses valeurs.

La finalité de l'Institut est réalisée dans ce cadre, s'appuyant sur un système de management de la qualité (SMQ).

Ce système de management de la qualité se base sur :

- le respect de la conformité aux exigences et aux prescrit légaux définis dans le Décret du 16 avril 1991 et son actualisation par le biais de décrets, arrêtés royaux et circulaires d'application ;
- le Décret portant diverses mesures relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence pour l'Evaluation de la qualité de l'Enseignement supérieur organisé ou subventionné par la Communauté française ;
- l'analyse des besoins et attentes de toutes les parties concernées, en particulier les étudiants, afin de réaliser sa mission : obtenir la satisfaction de celles-ci.

La Direction s'engage :

- au développement et à la mise en œuvre du système de management de la qualité ainsi qu'à l'amélioration continue de son efficacité ;
- à la communication, au sein de l'Institut, de l'importance de satisfaire les exigences des parties concernées ainsi que les exigences réglementaires et légales ;
- à la mise à jour de la politique qualité ;
- à l'établissement annuel d'objectifs qualité en cohérence avec le plan stratégique ;
- à la mise à disposition des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

CONCLUSION

A travers ce plan stratégique, l'IEPS AMAV veut continuer à développer sa démarche qualité telle qu'elle a été initiée par la précédente direction en l'adaptant et en la façonnant aux nouvelles exigences.

Nul ne sait avec précision ce que l'avenir nous réserve mais en définissant les grandes orientations stratégiques pour les 5 années à venir, l'IEPS AMAV se fixe des objectifs qui ont pour finalité de faire sortir l'Institut de sa « zone de confort » tout en restant réalistes.

Même si le plan stratégique balise les chemins à suivre, il est clair que d'autres actions viendront compléter ce plan. Entre l'éphémère et l'immuable, les différents acteurs qui participent au fonctionnement de l'IEPSCF AMAV ont la ferme intention de trouver la bonne vitesse de croisière qui leur permettra non seulement d'atteindre mais de dépasser les objectifs fixés.



+32 63 230 240

Chemin de Weyler 2
6700 Arlon

www.promsoc-arlon.be

iepsarlon@gmail.com

facebook.com/
promsocarlon